

Raison individuelle

Marchandises et TVA

La raison individuelle "Mexicano" est un petit restaurant mexicain de la région. Il ne possède que quelques tables. C'est pour cette raison qu'il livre aussi à domicile.



Le système de gestion des stocks est le suivant :

- les boissons sont gérées sur la base de l'inventaire permanent avec une marge brute de 70% sur le prix de vente ;
- toute la nourriture est gérée sur la base de l'inventaire intermittent ;

Elle est actuellement locataire de son restaurant. Le loyer est payé par un ordre permanent au 30 du mois précédent. Il est de fr. 4'500.—. Mais, elle va acquérir un nouveau local, beaucoup plus grand dès le début décembre de cette année. Le restaurant sera fermé pendant 15 jours pour assurer le déménagement et la fin de l'installation. Le contrat de bail se terminera à cette date, soit le 15 décembre.

L'extrait de la balance des comptes se présente ainsi au 30 novembre :

	Débit	Crédit
Liquidités (caisse, poste et banque)	124 500.00	
Créances commerciales - clients	9 800.00	
Débiteurs divers	3 460.00	
Impôt préalable sur achats	2 690.00	
Impôt préalables sur investiss. et charges exploitat	1 365.00	
Stock et achat de boissons	26 800.00	
Stock de nourritures	2 200.00	
Mobilier et agencement	22 500.00	
Appareils et machines du restaurant	3 980.00	
Véhicule d'entreprise	15 300.00	
Divers immobilisations	45 800.00	
Fournisseurs		6 790.00
Créancier divers		16 900.00
Bons cadeaux		3 200.00
TVA due		7 589.00
Privé		27 121.00
Capital		120 000.00
Ventes restaurant		553 400.00
PRAMV boissons	145 600.00	
Achats nourritures	56 900.00	
Déductions obtenues		4 690.00
Déductions accordées	2 345.00	
Prestation à soi-même		3 450.00
Frais de cartes, frais de ventes	5 090.00	
Salaires et charges sociales	167 000.00	
Loyer	54 000.00	
Assurances entreprise	3 400.00	
Frais et entretiens véhicules de livraison	4 510.00	
Autres charges d'exploitation	45 900.00	
Total	743 140.00	743 140.00

La TVA est comptabilisée au net, sur la base des contre-prestations convenues avec les taux usuels.

Sauf indication contraire, les prix sont indiqués TVA comprise et il faut arrondir au franc le plus proche s'il y a lieu.

Quelques opérations du dernier mois :

1. Le nouveau local commercial, restaurant, est acheté, au 1^{er} décembre, pour un montant de fr. 450'000.—, après négociation d'une remise de fr. 20'000.—.

Les frais de notaire, d'inscription au registre foncier et de frais bancaires (cédule hypothécaire, frais de dossier...), fr. 19'000.—, sont comptabilisés.

Le financement est assuré par un emprunt hypothécaire auprès de la Banque Cantonale à hauteur de 60%. Le contrat stipule une charge financière de 4% payable à la fin de chaque trimestre civil et un amortissement financier sur 10 ans payable dès cette année au 31 décembre.

Pour compléter son financement, le patron emprunte fr. 100'000.— à son père à 0% d'intérêt, remboursable sur 10 ans aussi, dès l'année prochaine. Le solde est réglé par un virement bancaire au vendeur.

2. Vente au comptant de l'ancien mobilier et agencement pour une valeur globale de fr. 25'000.—.
3. Le 2 décembre, du nouveau mobilier et agencement est commandé auprès d'un magasin de meuble de la région. Le montant global de la facture finale sera de 90'000.— hors TVA. Un acompte de 30% est payé par carte bancaire lors de la commande. Il sera livré et installé le 15 décembre.
4. Avis de crédit de la banque pour la correction du loyer du mois de décembre.
5. Achat à crédit de diverse nourriture pour le nouveau restaurant, fr. 5'130.— et achat au comptant de boissons non-alcoolisées, fr. 1'282.—.
6. Importation de bière Corona directement depuis le Mexique. La facture est de 20'000.— pesos mexicains. Le paiement est effectué par un virement bancaire. Le cours du peso est de 0,049. Les frais bancaires pour cette transaction sont de fr. 60.—. La livraison et le dédouanement est effectué par l'entreprise Planzer Transport SA. La TVA payée à la douane est due au transporteur suisse. De plus, ce dernier nous adresse une facture de fr. 270.— pour la livraison.
7. Avis de débit de la banque pour le paiement des factures de fournisseurs de nourriture fr. 5'842.— après un escompte de 5 %.
8. Paiement par virement bancaire d'une facture d'électricité déjà comptabilisée pour fr. 864.—. Le taux de TVA est de 8.1%.
9. Comptabilisation de la facture d'assurance du local commercial (assurance immeuble) fr. 3'080.— et une autre de frais généraux fr. 16'215.—.
10. Le 16 décembre, le nouveau restaurant est ouvert lors d'une soirée privée. Un DJ est invité pour mixer durant cette inauguration. Sa prestation est facturée fr. 500.—. Le montant est réglé par la caisse. Il n'est pas assujéti à la TVA.

11. Les ventes groupées au comptant sur place se décompose de la manière suivante :
 - a. la nourriture fr. 10'585.— ;
 - b. les boissons non-alcoolisées fr. 1'128.— ;
 - c. les vins et bières fr. 9'585.—.
12. Les ventes groupées au comptant à l'emporté se décompose de la manière suivante :
 - a. la nourriture fr. 1'128.— ;
 - b. les vins et bières fr. 539.—.
13. Une soirée fajitas est organisée, dans le restaurant, pour un souper d'une entreprise de la région. La facture finale totale est de fr. 1'314.—, comprenant pour fr. 200.— de boissons non-alcoolisées. Le vin de fr. 215.— est offert. Le paiement est effectué par carte de crédit ; il faut tenir compte des frais de 3%.
14. Le patron s'est prélevé des bouteilles de vin pour offrir à sa famille. Le PRA est de fr. 250.—.
15. Un serveur achète des bons cadeaux pour une valeur nominale de fr. 500.—. Il est accordé un rabais personnel de 40% sur le prix de vente. Le montant sera déduit lors du paiement des salaires.
16. Le patron invite des fournisseurs pour un repas d'affaire dans une brasserie de la région pour un montant de fr. 810.—. Paiement par la caisse.
17. Paiement par la poste des salaires pour fr. 43'450.— après avoir déduit le bon cadeau du serveur.
18. Paiement éventuel des éléments relatifs aux emprunts sur le nouveau restaurant (local commercial).
19. Le décompte TVA est établi pour la fin du trimestre. Passer les écritures nécessaires.

Quelques opérations d'inventaire et de clôture :

20. Il faut tenir compte de bouteilles cassées pour l'inventaire du vin. La valeur de vente était de fr. 215.— sur la carte.
21. Les stocks au PRA de marchandises de nourriture s'élèvent à fr. 2'000.—.

Travail à effectuer :

- passer uniquement les écritures ci-dessus.

